

Centre d'Excellence de Gouvernance Locale en Afrique (CEGLA)



DAAD



Bundesrepublik Deutschland
Auswärtiges Amt

Consultation internationale pour la digitalisation des modules d'enseignement du CEGLA
et la formation à la digitalisation

[TERMES DE REFERENCE](#)

Juillet 2023

Sommaire



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
1.1 Contexte général	3
1.2 Contexte spécifique et enjeux	3
2. OBJECTIFS DE L' ACTIVITÉ	4
2.1 Objectif général	4
2.2 Objectifs spécifiques	4
2.3 Résultats et livrables attendus	5
3. INDICATIONS SUR LE PROJET A SOUMETTRE	5
4. PROFIL RECHERCHE	6



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Contexte général

Initié et créé en 2017, le Centre d'Excellence de Gouvernance Locale en Afrique (CEGLA) a pour objectif de faire face aux défis des processus de décentralisation au Sénégal, au Mali et au Niger en mettant un accent particulier sur la formation des cadres des collectivités territoriales. Il vise à former de futurs et actuels agents des services des collectivités locales en Afrique qui seront en mesure de résoudre des situations complexes de manière effective.

Le projet est mis en place par l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM), l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) et le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) en partenariat avec l'Université des Sciences Administratives Appliquées de Kehl, l'Arnold-Bergstraesser-Institut (ABI), le Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) sur financement du Service Allemand des Échanges Universitaires (DAAD).

Pour les membres du CEGLA, la promotion du respect des règles de droit et du service efficient délivré à la population sont des éléments indispensables pour le développement durable des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, le projet commun est orienté vers le développement de :

- Master en présentiel en « Décentralisation et Gouvernance Locale »,
- Master en *Blended Learning* en « Décentralisation et Gouvernance Locale » combinant les avantages de l'apprentissage en ligne et en présentiel,
- Programme de recherche doctorale sur les thématiques liées à la décentralisation, la gouvernance locale et le développement durable.

1.2 Contexte spécifique et enjeux

L'un des objectifs majeurs de la seconde phase du financement du projet par le DAAD est d'améliorer et de moderniser les contenus du programme de formation master du CEGLA. Les modules devront être accessibles en *e-learning* et en mode *hybride* en combinant des sessions qui déroulent soit en mode face à face ou en mode de conférence virtuelle sur *Zoom* ou *teams*.

2. OBJECTIFS DE L' ACTIVITÉ



2.1 Objectif général

Fondamentalement, la mission du prestataire est de moderniser et de présenter dans un format attractif les modules du CEGLA digitalisés ou non digitalisés préalablement et de mettre les supports nécessaires sur la plateforme CEGLA sur le site DIGIFACE. Ce travail vise à rendre les contenus d'apprentissage facilement disponibles afin qu'ils puissent être consultés et utilisés plus aisément. Par ailleurs, la seconde partie du projet se concentre sur la formation des enseignants, des formateurs et d'autres professionnels afin de les familiariser avec les outils et les méthodes de numérisation de l'apprentissage.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Produire un diagnostic sur l'état des modules du CEGLA en matière de digitalisation ;
- Préconiser des recommandations sur les modules non digitalisés ;
- Déterminer les modules problématiques et ceux qui peuvent être adaptés au format numérique sans une modification substantielle sur le contenu pédagogique ;
- Concevoir un modèle à suivre pour la digitalisation des modules non digitalisés ;
- Mettre sur la plateforme les modules digitalisés dans des formats attractifs et appropriés au *e-learning* ;
- Former des enseignants et autres professionnels du CEGLA sur la conception des cours en ligne ;
- Elaborer une stratégie pour maintenir et actualiser régulièrement les contenus numériques afin de s'assurer de leur pertinence continue et de leur adéquation aux évolutions technologiques.



2.3 Résultats et livrables attendus

Les résultats attendus jusqu'au 30.11.2023 sont entre autres :

- Modules de formation digitalisés : un ensemble de modules de formation ou d'enseignement aura été transformé avec succès en formats numériques, rendant ainsi les contenus pédagogiques accessibles en ligne. Ces modules seront prêts à être utilisés sur la plateforme de formation en ligne mise en place ;
- Plateforme de formation en ligne opérationnelle : la plateforme sera pleinement opérationnelle et hébergera les modules digitalisés. Elle offrira une interface conviviale et fonctionnelle, permettant aux apprenants d'accéder facilement aux ressources pédagogiques ;
- Personnel éducatif formé à la digitalisation : les enseignants, formateurs et autres professionnels impliqués dans le processus auront acquis les compétences nécessaires pour concevoir, gérer et dispenser des formations numériques efficaces. Ils seront à l'aise avec les outils et les méthodologies liés à la digitalisation de l'apprentissage.

3. INDICATIONS SUR LE PROJET A SOUMETTRE

Il est prévu un maximum de 50 jours d'expertise pour cette mission. Le candidat ou le cabinet retenu doit soumettre un projet qui respecte les éléments suivants :

- Offre technique (75 points) ;
- Offre financière (25 points).

L'offre technique comprend :

- Le(s) CV de l'expert ou des experts ;
- Une note explicative sur un chronogramme de travail.

L'offre financière doit contenir l'honoraire journalier du consultant.

NB : l'évaluation de l'offre se fera sur la base des points obtenus par rapport à chacun des éléments communiqués.

4. PROFIL RECHERCHE



Le consultant doit disposer :

- au minimum d'un diplôme de niveau Master en sciences sociales, en particulier en science administratives et d'un niveau C1 en français (15 %) ;
- d'une expérience minimale de 05 ans en ingénierie et animation de dispositifs de formation sur la conception des cours en ligne et d'une expérience dans l'animation pédagogique ou scientifique des formations en ligne (35%) ;
- d'une maîtrise des outils pédagogiques pour le développement de produits e-learning pour des formations en ligne en particulier en France et en Allemagne, et dans la zone de l'Afrique de l'Ouest au Mali, au Niger et au Sénégal (25%) .

Toutefois, la soumission d'une offre est possible même si tous les critères ne sont pas remplis.

Les offres sont à transmettre au plus tard le **28.08.23 à 22h00 (GMT)** par courrier électronique uniquement aux adresses ci-dessous :

- gomido@hs-kehl.de
- stach@hs-kehl.de

Pour les éventuelles questions relatives au présent appel d'offre, veuillez contacter M. Tiburce Gomido à l'adresse sus-indiquée.

Fait à Kehl (Allemagne), le 30.07.2023

Hochschule für öffentliche
Verwaltung Kehl
Postfach 1549 77675 Kehl
Kinzigallee 1 77694 Kehl

Prof. Dr. Ewald EISENBERG
Coordonnateur Général du CEGLA